

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 31 décembre 2020

Fonds de court terme et de revenu

Fonds de revenu BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 500, Place D'Armes, 12e étage, Montréal, Québec, H2Y 2W3, en consultant notre site web (www.bninvestissements.ca), en consultant le site web de SEDAR (www.sedar.com) ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds de revenu BNI consiste à dégager un rendement raisonnablement élevé (supérieur à celui des certificats de placement garanti de cinq ans) et un revenu en effectuant des placements surtout dans des titres à revenu fixe. Il investit principalement dans des obligations des gouvernements (fédéral et provinciaux) du Canada et des obligations de bonne qualité de sociétés.

Le gestionnaire de portefeuille analyse les conditions économiques et leurs répercussions sur les taux d'intérêt dans son choix de titres. Selon qu'il prévoit que les taux d'intérêt augmenteront ou diminueront, il favorise des échéances plus courtes ou plus longues. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 30 % de l'actif du fonds.

Risques

Le risque global d'un investissement dans le fonds reste tel qu'il est décrit dans le prospectus simplifié ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du fonds.

Résultats d'exploitation

Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2020, le Fonds de revenu BNI a produit un rendement de 8,82 % comparativement à 8,68 % pour l'indice de référence du fonds, soit l'indice obligataire universel FTSE Canada (CAD). Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses.

La valeur liquidative du fonds a augmenté de 4,37 % au cours de la période, de 105,24 millions de dollars au 31 décembre 2019 à 109,84 millions de dollars au 31 décembre 2020.

Les marchés obligataires ont assurément été affectés par la pandémie de COVID-19, mais ils ont bien tiré leur épingle du jeu vu les importantes mesures d'assouplissement monétaires. Les écarts de crédit des obligations de sociétés par rapport aux obligations gouvernementales se sont élargis considérablement en mars alors que le ralentissement économique a menacé la santé des entreprises et la liquidité s'est tarie, dans cet environnement de marché tumultueux. Ils sont néanmoins revenus relativement rapidement près de leurs niveaux d'avant la pandémie, puisque les programmes d'assouplissement quantitatif ont aidé à soutenir les marchés du crédit et la confiance dans le marché s'est améliorée.

Ces circonstances ont fait en sorte que le taux de l'obligation du Canada de 10 ans a chuté de 100 pb à 0,68 % et la pente de la courbe des rendements (taux des obligations à court terme par rapport aux obligations à long terme) s'est accentuée. L'environnement baissier des taux a permis à l'indice obligataire universel FTSE Canada de générer un rendement de 8,68 % pour 2020. Les obligations municipales et provinciales, pour leur part, ont devancé les obligations de sociétés et fédérales en rapportant 10,13 % et 9,86 %, respectivement, comparativement à 8,74 % et 7,28 % pour les deux autres catégories d'actifs. Les grands gagnants de la période ont néanmoins été les émissions à long terme qui ont affiché des performances supérieures à celles dotées d'une échéance plus courte.

Parmi les obligations de sociétés, les émetteurs notés BBB ont aussi dépassé les autres, mieux notés. Sur une base sectorielle, les secteurs des infrastructures et des communications ont dépassé les autres secteurs, gagnant 10,44 % et 10,49 %, respectivement, alors que les valeurs titrisées et celles reliées aux services financiers fermaient la marche avec 6,53 % et 6,91 %.

Dans ce contexte, le fonds a devancé son indice de référence pour la période. La sous-pondération des obligations fédérales a été une source de valeur ajoutée, puisque celles-ci ont figuré parmi les moins performantes en 2020. Une gestion active pour tirer profit des fluctuations des écarts de crédit entre les obligations de sociétés et les obligations gouvernementales, le positionnement sur la courbe des taux et les rendements plus élevés des positions du fonds par rapport à l'indice de référence ont aussi contribué au rendement. Une durée plus courte que celle de l'indice a toutefois retranché de la valeur parce que les taux ont baissé fortement. Sur le front sectoriel, la sélection parmi les émetteurs du secteur des services de communication a aussi été fructueuse alors que celle parmi les titres du secteur des produits industriels a nuí. La sélection des obligations municipales a par contre retranché un peu de valeur, mais cela a été compensé quelque peu par une sélection solide parmi les titres provinciaux.

Événements récents

Le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que l'économie mondiale continue de se rétablir et se stabilise à des niveaux relativement sains, l'abondance des mesures de soutien monétaires et budgétaires étant une source cruciale de soutien alors que le coronavirus continue de circuler sur la terre entière. Les gains économiques étaient attribuables au secteur de la fabrication qui a fait montre d'une résilience croissante face à la pandémie, grâce à la reprise synchronisée de la demande mondiale et des échanges commerciaux. La vigueur de la fabrication a contrebalancé une renaissance plus timide dans le secteur des services qui a été mis à mal par la plus récente flambée de cas de COVID et la kyrielle de nouvelles restrictions qui visaient le secteur des services nécessitant beaucoup de contacts humains.

S'il va sans dire que les plus récentes tendances concernant le virus sont inquiétantes, il y a aussi des raisons d'être optimistes. Le soutien sans relâche des banques centrales et des gouvernements a été et continuera d'être déterminant pour guider l'économie et rétablir sa santé. En outre, la fin de la pandémie est maintenant en vue. En novembre, trois vaccins potentiels ont produit des résultats positifs dans les essais cliniques et les inoculations ont commencé en décembre. La distribution des vaccins et la vaccination à grande échelle exigeront un certain temps, mais il semble maintenant y avoir une lueur au bout du tunnel.

Par conséquent, même si la reprise est freinée à court terme, elle ne déraillera pas, et un regain économique profond se produira presque assurément dans l'année à venir. À mesure que les populations seront vaccinées et que de grandes parties de l'économie mondiale se remettront en marche, la puissante revitalisation de la confiance des consommateurs et des entreprises devrait libérer des quantités massives de demande comprimée et préparer le terrain à un rebond impressionnant de l'activité au deuxième semestre de 2021.

Dans ces circonstances, le rythme de l'activité économique devrait s'améliorer, les anticipations inflationnistes augmenter, le dollar américain faiblir et les prix des matières premières monter.

Au cours de la période, le gestionnaire de portefeuille a augmenté l'exposition aux obligations provinciales et de sociétés tout en diminuant celle aux obligations fédérales. Il a réduit la pondération des obligations notées AAA en faveur de celles notées A. L'exposition aux secteurs des infrastructures et de l'immobilier a aussi été augmentée au détriment du secteur des produits industriels.

À la fin de l'année, le fonds était sous-pondéré dans les obligations fédérales et surpondéré dans les obligations municipales et de sociétés. Il affichait une durée légèrement plus longue que celle de l'indice, car le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que les taux des obligations diminuent légèrement à court terme, si l'économie ne parvient pas à reprendre de la vigueur.

Le 30 avril 2020, le comité d'examen indépendant (le « CEI ») du fonds a été réduit à trois membres lorsque Jacques Valotaire et Jean-François Bernier ont démissionné de leurs postes de membres du CEI. Le 1^{er} juillet 2020, le CEI du fonds a été porté à quatre membres lorsque Marie Desroches a été nommée membre du CEI.

Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale directe et indirecte à part entière de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale à part entière de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Les charges opérationnelles du fonds ne comprennent que les frais et débours directement reliés aux mouvements de portefeuille du fonds, les taxes et impôts qui sont exigibles du fonds ou auxquels il peut être assujéti, ainsi que les coûts d'emprunt, le cas échéant. Le gestionnaire assume tous les autres frais du fonds engagés aux fins d'administration du fonds, incluant la rémunération du fiduciaire, les frais reliés à la tenue de registres, les frais de garde, les frais juridiques, les frais d'audit, les frais associés aux services fournis aux épargnants et le coût de production des rapports et des prospectus.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Distribution et rémunération aux courtiers

BNI agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNI achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Financière Banque Nationale inc. (incluant sa division Courtage direct Banque Nationale), CABN Placements (une division de BNI) et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre apparentés suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre apparentés doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Une partie des frais de gestion payés par le fonds couvre les commissions de suivi annuelles maximales et de vente versées aux courtiers. Le reste des frais de gestion couvre principalement les services de gestion de placement et d'administration générale. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres ¹⁾
Série Investisseurs	1,00 %	50,00 %	50,00 %

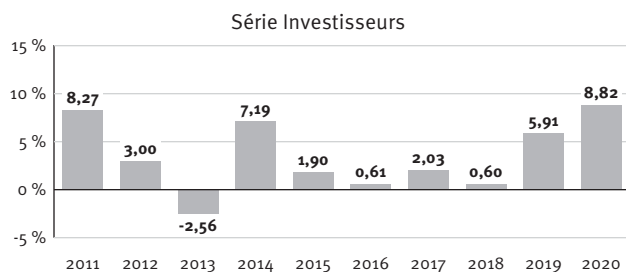
¹⁾ Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

Rendements passés

Les rendements passés de la série du fonds sont présentés dans le graphique ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendements annuels

Ce graphique à bandes présente le rendement de la série du fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Il indique, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre ou le 30 juin, le cas échéant, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



Rendement composé annuel

Le tableau présente le rendement annuel composé du fonds pour chaque série qui existe depuis plus d'un an et pour chaque période indiquée terminée le 31 décembre 2020, par rapport au rendement de l'indice de référence suivant :

- Indice obligataire universel FTSE Canada (CAD)

Fonds de revenu BNI

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis sa création
Série Investisseurs ¹	8,82 %	5,06 %	3,54 %	3,52 %	–
Indice de référence	8,68 %	5,61 %	4,19 %	4,49 %	–

¹Début des opérations : 19 février 1970

La rubrique *Résultats d'exploitation* contient une discussion du rendement du fonds comparé à celui du ou des indices de référence.

Description de l'indice

L'**Indice obligataire universel FTSE Canada** est composé de plus de 900 obligations ayant une durée à l'échéance de plus de un an et reproduit le rendement du marché obligataire canadien.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Série Investisseurs

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 19 février 1970

Période comptable terminée	2020	2019	2018	2017	2016
	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	8,83	8,50	8,62	8,65	8,77
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,26	0,27	0,27	0,26	0,27
Total des charges	(0,10)	(0,10)	(0,09)	(0,10)	(0,10)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,21	0,12	(0,06)	0,10	0,03
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,40	0,22	(0,08)	(0,08)	(0,13)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	0,77	0,51	0,04	0,18	0,07
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,16	0,17	0,17	0,16	0,18
des dividendes	—	—	—	—	—
des gains en capital	0,13	—	—	0,04	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,29	0,17	0,17	0,20	0,18
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	9,31	8,83	8,50	8,62	8,65

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2020	2019	2018	2017	2016
	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	109 843	105 242	108 940	126 617	146 559
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	11 797 360	11 917 343	12 810 482	14 687 899	16 937 290
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,11	1,11	1,11	1,11	1,11
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,11	1,11	1,12	1,12	1,30
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	127,79	106,48	94,44	172,86	350,92
Valeur liquidative par part (\$)	9,31	8,83	8,50	8,62	8,65

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2020

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Province de l'Ontario, 4,65 %, échéant le 2 juin 2041.....	3,0
Province de l'Ontario, 2,60 %, échéant le 2 juin 2027.....	2,9
Gouvernement du Canada, 0,50 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2025.....	2,3
Province de l'Ontario, 2,90 %, échéant le 2 juin 2028.....	2,1
Province de l'Ontario, 4,70 %, échéant le 2 juin 2037.....	2,1
Province de l'Ontario, 5,60 %, échéant le 2 juin 2035.....	2,1
Gouvernement du Canada, 2,00 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2051.....	1,6
Province de l'Ontario, 2,65 %, échéant le 2 décembre 2050.....	1,3
Province de l'Alberta, 2,90 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2028.....	1,2
Province de Québec, 4,25 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043.....	1,2
Royal Office LP Finance, 5,21 %, échéant le 12 novembre 2032.....	1,2
Province de l'Ontario, 3,50 %, échéant le 2 juin 2043.....	1,1
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,35 %, échéant le 15 juin 2023.....	1,0
Financière Sun Life Inc., 2,58 %, échéant le 10 mai 2032.....	0,9
Province de la Saskatchewan, 2,20 %, échéant le 2 juin 2030.....	0,9
Province de l'Ontario, 2,70 %, échéant le 2 juin 2029.....	0,9
Banque Toronto-Dominion, Taux variable, échéant le 22 avril 2030.....	0,8
Province de l'Alberta, 2,05 %, échéant le 1 ^{er} juin 2030.....	0,8
Province de l'Alberta, 3,10 %, échéant le 1 ^{er} juin 2050.....	0,8
Province de l'Ontario, 2,05 %, échéant le 2 juin 2030.....	0,8
TransCanada Pipelines Ltd., 3,80 %, échéant le 5 avril 2027.....	0,8
Province de l'Ontario, 2,60 %, échéant le 8 septembre 2023.....	0,7
Province de Québec, 5,00 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2038.....	0,7
TransCanada Pipelines Ltd., 8,05 %, échéant le 17 février 2039.....	0,7
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net.....	0,5
	32,4

Total de la valeur liquidative..... 109 843 435 \$

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations corporatives canadiennes.....	38,2
Obligations provinciales.....	36,0
Obligations fédérales.....	10,6
Obligations municipales.....	10,6
Obligations américaines.....	2,3
Titres adossés à des actifs.....	1,0
Titres adossés à des créances hypothécaires.....	0,8
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net.....	0,5

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués. L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Web au www.bninvestissements.ca.